

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Généralités

L'espace « monburo.be » est situé en pleine nature, dans un environnement calme et verdoyant.

Son objectif est d'y travailler serein, dans le calme, mais aussi dans un environnement optimal pour l'efficacité et le rendement des heures qui y sont passées.

Une ligne Internet est d'ailleurs réservée à l'usage des utilisateurs de Monburo.

L'on attend donc de chacun à ce qu'il ou elle respecte cet esprit.

Ce respect est évidemment attendu pour les locaux, qui ont été remis à neuf, comme vis-à-vis des autres utilisateurs.

Bureaux

Les bureaux ont une largeur de 1m30 ou 1m40, sur 0,80 m de profondeur.

Les locations à la semaine ont priorité dans le choix de ces espaces sur les locations à la journée, tant que le choix existe.

Sanitaires

Les toilettes dames et hommes séparés sont situés au rez-de-chaussée.

Espace détente

Monburo dispose aussi d'un espace détente équipé comme suit :

- Un frigo avec congélateur,
- Un micro-ondes,
- De vaisselle,
- Une machine à café et une bouilloire,
- Une machine à glaçons,
- Un lave-vaisselle.

Chaque utilisateur veillera à ne pas abandonner des denrées dans le frigo ou le congélateur au-delà de leur date limite de consommation.

La vaisselle rangée dans le lave-vaisselle sera préalablement vidée des déchets et rincée.

Chacun utilisateur veillera à quitter ces locaux dans un état propre et rangé afin que ces espaces restent disponibles et accueillants pour les autres occupants et utilisateurs.

Poubelles

Des poubelles sont disponibles dans les espaces de coworking, de réunion et de détente.

Seules les poubelles de l'espace détente peuvent accueillir des déchets organiques et des déchets du type PMC. Il faut en respecter l'étiquetage.

Celles de l'espace coworking et de la salle de réunion seront exclusivement réservées aux autres déchets.

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Espace de coworking

Casiers

Pour les utilisateurs réguliers, il est possible de disposer d'un casier fermant à clé afin d'y laisser du petit matériel de bureau (pas de denrées périssables, évidemment).

Appels téléphoniques

N'ayant pas d'autre espace disponible à ce stade pour des appels téléphoniques dans la confidentialité, la salle de réunion, si elle est libre à ce moment-là, est disponible sur demande, en laissant à chacun l'occasion d'en profiter à son tour (pas de monopolisation « privée » possible).

Accès aux locaux

Pour un accès facile aux locaux, il vous est demandé de fournir votre numéro de portable. Ce dernier sera alors validé le jour de votre réservation pour actionner l'ouverture de la porte d'entrée, sans l'intervention de l'accueil, qui reste par ailleurs disponible. A noter que ce système déclenche l'ouverture de la porte sans qu'un appel ne soit accepté.

Réception de visiteurs

Les jours où la salle de réunion est disponible, chacun utilisateur a accès à la salle de réunion pendant une heure maximum par jour, en fonction de la disponibilité et de l'ordre des demandes.

Il est donc possible de recevoir un client, un fournisseur, un collègue dans l'intimité de cette salle.

L'utilisateur de l'espace s'organisera avec l'accueil pour faire sa réservation, par téléphone (+32 (0)4 384 04 55) ou par mail à l'adresse : reservations@monburo.be.

Cette réservation pourra se faire au plus tôt, de manière garantie, 72 heures ouvrables avant la date de la réservation.

A noter que la location de la salle est toujours prioritaire sur une réservation faite dans ce cadre si cette dernière est faite plus de 72 heures avant la date pour laquelle la réservation est faite.

Options

Les autres services disponibles à la demande sont :

- Mise à disposition d'un ensemble clavier/souris USB
- Mise à disposition d'un écran 22 pouces ou plus, suivant disponibilité, avec adaptateur VGA/DVI/HDMI selon les besoins.
- Mise à disposition d'une imprimante. L'usage qui est prévu et attendu de cette imprimante est un usage normal qui exclut tout travail de production en grande quantité de documents (normal = jusqu'à 50 pages par jour en moyenne).

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Salle de réunion

Le matériel de la salle de réunion comprend :

- Un PC permettant de
 - Consulter Internet sur l'écran de 65 pouces placé sur un pied à roulettes
 - Utiliser un logiciel de vidéoconférence (Teams, ...) à l'aide de la caméra 360° connectée à ce PC, placée au centre de la table de réunion.
- Ledit écran de 65 pouces est aussi accessible via :
 - Un câble VGA
 - Un câble HDMI
 - Une connexion sans fil
 - Une connexion type AppleTV sur demande préalable
- Un tableau blanc
- Un « Flip Chart »

La location de la salle comprend la mise à disposition de deux demis litres d'eau (plate/pétillante) par personne et par demi-journée.

L'espace détente est aussi accessible aux utilisateurs de la salle de réunion.

Fumeurs

Evidemment, il est recommandé de ne jamais fumer... et forcément interdit à l'intérieur des locaux.

Pour ceux ou celles qui fumeraient malgré tout, il est possible d'utiliser un espace couvert à l'arrière du bâtiment (à l'abri de la pluie), équipé d'un cendrier (dont l'usage est obligatoire pour les mégots).

Tout locataire ou utilisateur du centre est réputé avoir lu et accepté ces règles de fonctionnement. S'il ne veut pas y souscrire, il s'abstiendra de toute location/réservation.

Le non-respect récurrent de ces règles de comportement et de bon sens contenues dans ce document peut conduire à l'exclusion du site Monburo pour le futur, même en cas de location déjà payée pour ce futur.